

/TFR
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2012-128 DU 17 MAI 2012

Chargeant Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**,
Ministre d'Etat Chargé des Affaires Présidentielles
de l'intérim du Président de la République pour
compter du 17 mai 2012.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat Chargé des Affaires Présidentielles est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour Washington le 17 mai 2012.

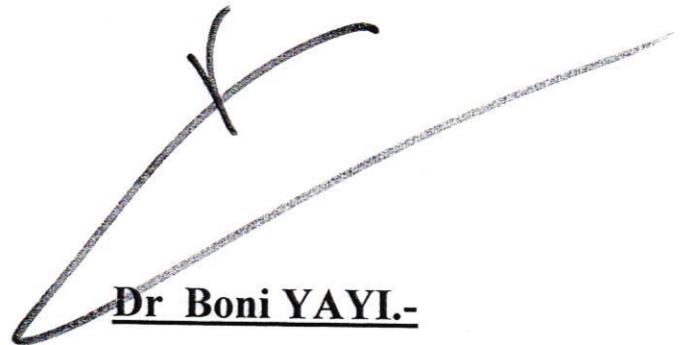
.../...

Article 2.- Il est délégué à **Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO**,
Ministre d'Etat Chargé des Affaires Présidentielles durant cette période,
les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 mai 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a curved end and a vertical stroke intersecting it near the middle.

Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2
MINISTERES 26 SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.